

Envoyé en préfecture le 02/07/2021

Reçu en préfecture le 02/07/2021

Affiché le - **3 JUL. 2021**

ID : 056-215601626-20210630-DB20210603B-DE



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

—
Séance Publique
Mercredi 30 juin 2021
—

COMPTE DE GESTION 2020 : BUDGET ZAC DE KERDROUAL

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Patricia QUERO-RUEN, Christian PERRIEN, Pascaline ALNO, Claude ORVOINE, Claudie LE BIHAN, Cédric ORVOËN, Marianne POULAIN, Patrick GOUELLO, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Pascal GUERIF, Brigitte LE LIBOUX, Georges CORNEC, Liliane MARTEVILLE, Christian LAURENT, Marie-Christine LE NORMAND, Bernard CLERGEON, Martine LIEDOT, Ludovic JEGO, Christine BARETTE, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Vagtang CROGUENNEC, Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Jean-Baptiste BOUYER, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Hélène BOLEIS à Patricia QUERO-RUEN, Antoine GOYER à Ludovic JEGO.

Absente :

Anne-Valérie RODRIGUES

Secrétaire de séance : Christine BARETTE

| |
|----------------------|
| Présents : 30 |
| Pouvoirs : 02 |
| Absent : 01 |

n°03b

DIRECTION DES RESSOURCES

COMPTE DE GESTION 2020 : BUDGET ZAC DE KERDROUAL

Rapporteur : Patricia QUERO-RUEN

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-31 et L2313-1 et suivants ;

Vu le compte de gestion du budget ZAC de Kerdroual présenté par le trésorier principal de Lorient Collectivité ;

Vu l'avis de la commission 3 « Finances, ressources humaines, agglomération » du 17 juin 2021 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le compte de gestion 2020 du budget ZAC de Kerdroual arrêté aux montants suivants :

SECTION INVESTISSEMENT

| | |
|------------------------|---------------------|
| Dépenses de l'exercice | 458 229,63 € |
| Recettes de l'exercice | 251 373,11 € |
| Déficit | 206 856,52 € |

SECTION FONCTIONNEMENT

| | |
|--------------------------------------|----------------------|
| Dépenses de l'exercice | 255 145,81 € |
| Recettes de l'exercice | 271 807,71 € |
| Excédent | 16 661,90 € |
| Soit un déficit global de clôture de | -190 194,62 € |

- **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération adoptée à la MAJORITE – 2 CONTRE (Emmanuelle TROCADERO, Loïc TONNERRE) - 3 ABSTENTIONS (Marie-Hélène HUCHET, Jean-Baptiste BOUYER, Annie VERDES)



Le registre dûment signé.

Pour extrait certifié conforme.

Ronan LOAS,
Maire